

# Future embauche et grossesse

## Par cilinelily, le 02/10/2008 à 14:14

## Bonjour

Voici mon problème

Je termine actuellement un CDD pour le 12/12/2008 et j'ai une promesse d'embauche pour un CDI qui doit comencer au 15/12/2008. Or je suis enceinte depuis le 16/07/2008 et s'agissant d'un poste d'ingénieur, la période d'essai sera probablement de 6 mois. Mon futur employeur (qui au pasage est une grande multnationale) n'ai toujours pas au courant. Mes questions sont les suivantes :

quand anoncer ma grossesse?

Quels recours ai je s'ils refusent de m'embaucher sachant que je tiens beaucoup à ce future travail ?

Accepteraient ils au pire de décaler mon embauche ?

Je vous remercie d'avance pour vos conseils

Cordialement

### Par Marion2, le 02/10/2008 à 21:46

#### Bonsoir,

Si vous venez d'effectuer un CDD qui va se transformer en CDI (dans la même entreprise) vous êtes exonérée de la période d'essai.

Cordialement